



Les résidences aristocratiques médiévales de Sallebœuf

Marianne Lecat

La commune de Sallebœuf est située dans l'Entre-deux-Mers girondin, à seulement quelques kilomètres à l'est de Bordeaux (fig. 1). Ce vaste plateau sédimentaire est drainé par de nombreux cours d'eau et affluents de la Dordogne et de la Garonne qui le limitent au nord et au sud. Ce paysage naturel a permis l'installation à Sallebœuf d'un habitat dispersé sur les hauteurs, à proximité de cours d'eau, notamment celui de l'Estey qui traverse la commune pour rejoindre le Gestas, affluent de la rive gauche de la Dordogne (fig. 2). Le bourg actuel de Sallebœuf est situé au cœur de la commune et s'est développé autour de l'église primitive, détruite puis reconstruite à quelques centaines de mètres à l'est au XIXe siècle. Depuis les années 1980, l'attractivité économique de la ville de Bordeaux a fait de l'Entre-deux-Mers bordelais une zone résidentielle qui a engendré la construction de nouveaux lotissements autour de ce bourg, ce qui a eu pour conséquence une croissance constante de la population¹. La commune de Sallebœuf est riche en vestiges archéologiques de natures diverses allant de l'époque préhistorique à l'époque contemporaine qui attestent d'une occupation du sol continue². Outre l'église disparue, l'époque médiévale est bien représentée à Sallebœuf par plusieurs résidences aristocratiques connues depuis le XIXe siècle grâce aux travaux de différents chercheurs³. Nous nous intéresserons particulièrement aux mieux conservées d'entre elles : La Tour, Le Rétoiret, Les Mandins

et La Salle, réparties dans un même périmètre, à l'est du bourg de Sallebœuf⁴ (fig. 2). Ces résidences ont fait l'objet en 2014 d'un mémoire de master en archéologie dont la préparation a combiné prospection pédestre, archéologie du bâti pour les vestiges encore en élévation, ainsi que l'étude d'un lot de mobilier céramique⁵. Certaines méthodes d'acquisition de données, comme notamment le relevé GPS et la photogrammétrie ont permis de mieux comprendre les sites du Rétoiret et de la Tour. L'étude archéologique s'est révélée essentielle car si les sources écrites nous renseignent un peu sur les familles nobles possessionnées à Sallebœuf, il est difficile de déterminer les résidences qu'elles pouvaient occuper.

1. Dernièrement, ce sont plus d'une centaine de logements qui ont été bâtis non loin du bourg, près de l'ancien lavoir.
2. Sur l'actuelle place Carnot se tenait l'ancienne église paroissiale et son cimetière - héritier d'une nécropole mérovingienne - utilisé jusqu'au XIXe siècle.
3. Drouyn, 1848 à 1876 ; Ribadieu, 1856 ; Guillon, 1869 ; Piganeau, 1897 ; Biron, 1928. Dans un mémoire de recherche nous leur avons consacré une historiographie en 2014.
4. Nous ne parlerons pas du site dit du « Château » aujourd'hui totalement disparu ni de celui des Mousses, classé parmi les mottes castrales depuis le XIXe siècle, qui doit être retiré de la liste des résidences aristocratiques car il semble plutôt être un pigeonnier d'époque moderne.
5. Lecat, 2014.



Fig. 1. - Localisation de la commune de Salleboeuf (Lecat, 2016).

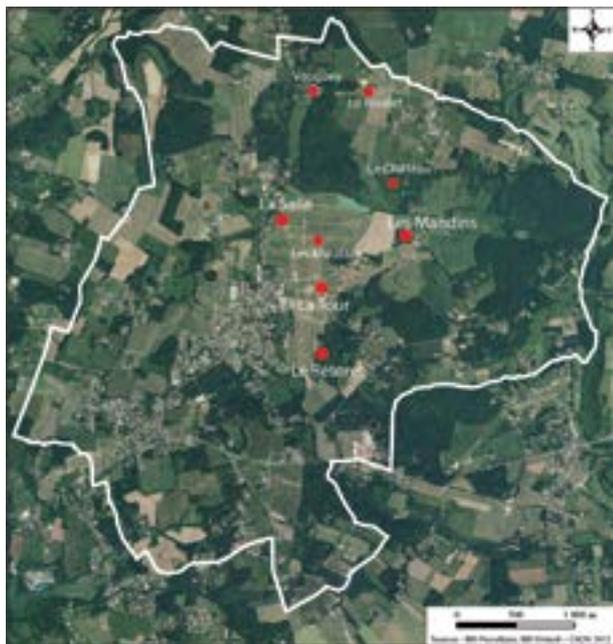


Fig. 2. - Localisation des sites dans la commune de Salleboeuf (Coutelier ; Lecat 2016).

Le contexte aristocratique de Salleboeuf au Moyen Age

Si leur nombre peut surprendre, il est important de préciser que ces sites ne sont pas forcément tous contemporains les uns des autres. Ces derniers ont été bâtis dans des contextes politiques différents. Au Xe siècle, l'Entre-deux-Mers se situe dans le comté de Bordeaux, rattaché au siècle suivant au duché d'Aquitaine. Les ducs d'Aquitaine ont donné des autorisations de construction d'habitat aux seigneurs et nobles de la région. Toutefois, il est probable que ces seigneurs n'aient pas tous eu cette autorisation pour bâtir une résidence fortifiée. Les nombreux conflits ont permis à quelques seigneurs locaux de construire ces résidences afin de se protéger contre d'éventuelles attaques, mais surtout d'asseoir leur autorité sur un ou plusieurs territoires. Au XIIe siècle, le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II Plantagenêt place l'Entre-deux-Mers et, plus généralement, le duché dans les biens du roi d'Angleterre. Un grand nombre d'autorisations par le roi-duc de constructions de domus fortis est mentionné dans les textes au XIIIe siècle ⁶. Le 15 février 1312, Jean de Bourg reçoit l'autorisation de construire une « maison forte » dans la paroisse de Salleboeuf ⁷. Même si les données sur l'habitat sont quasi inexistantes, il est possible de mettre en lumière plusieurs familles nobles importantes ayant des liens directs et indirects avec les résidences étudiées ⁸.

6. La question des termes employés dans les documents anciens a été traitée au colloque de Chauvigny en 2012. F. Boutouille précise que l'autorisation de fortification est « un élément marquant (...) de l'aristocratie laïque de cette période ». S. Faravel évoque le terme de *domus*, qui est la partie fortifiée de la résidence. Boutouille, 2014, p. 604 ; Faravel, 2014, p. 625.
7. *Rôles Gascons*, t. IV, p. 233, n° 624 : ... *dilecto nobis Johanni de Borgh. quod ipse quandam domum fortem seu fortalitium in parochia de Salobeu construere possit et illud sic constructum tenere sibi et heredibus ...*
8. Dans sa *Guyenne Militaire*, Léo Drouyn a retranscrit un document mentionnant les seigneurs de Cumont comme propriétaires du château de Salleboeuf en 1336. Il rajoute que d'après des titres de la famille de Cumont, le château de Salleboeuf leur appartenait depuis 1280. Il s'agit en fait d'une erreur due à une homonymie : le «château de Salleboeuf» dont il est ici question correspond à un manoir périgourdin appelé « Salleboeuf », fief de la paroisse de Cumont dans le canton de Sainte-Aulaye dans le Périgord comme le montre une note d'érudition conservée aux *Archives Départementales de la Gironde* dans le fonds d'Arlot de Saint-Saud (A.D.Gir., 9 J 52). Cette paroisse possède le même nom que la famille seigneuriale qui l'occupait. D'après ces nouvelles données, il semble possible d'écarter la famille de Cumont des seigneurs du site de La Tour, de la paroisse de Salleboeuf.

La famille de Salleboeuf

À la fin du XI^e siècle et au début du XII^e, une famille de Salleboeuf est attestée dans les textes. Elle est représentée par Milon et son épouse Rixende⁹ qui semblent faire partie de l'aristocratie locale¹⁰. On retrouve Milon dans un acte daté de 1107-1118 aux côtés de Montet de Salleboeuf¹¹. Leur lien de parenté n'est pas précisé, ni leurs possessions. Un acte daté de 1126-1147 nous permet de connaître les frères Airard et Amanieu de Salleboeuf, leurs biens étant encore inconnus¹². Enfin, en 1274, dans l'hommage rendu par Pierre de Montpezat, on apprend que Bertrand de Salleboeuf possédait dans la paroisse un fief qu'il avait reçu de Pierre¹³. Après la fin du XIII^e siècle, la famille de Salleboeuf disparaît peu à peu des textes¹⁴.

La famille de Montpezat

La famille de Montpezat est présente dans l'Entre-deux-Mers au moins dès la fin du XI^e siècle¹⁵. Les premiers connus sont Armand Ier et Garsie Ier de Montpezat frères attestés entre 1079 et 1095¹⁶. Cette famille a dû s'implanter dans la paroisse de Salleboeuf à la suite du mariage d'Armand Ier de Montpezat avec la sœur de Milon de Salleboeuf¹⁷. Leur alliance a donné naissance à au moins trois fils connus par les textes : Milon, Armand II et Bertrand Ier¹⁸. Un acte du Grand cartulaire de La Sauve Majeure nous renseigne sur le fait qu'Armand II et Bertrand Ier de Montpezat¹⁹ font partie des barons qui ont signé en 1121-1126 la charte de sauvegardé de l'abbaye de La Sauve Majeure²⁰.

Dans la seconde partie du XII^e siècle, Garsie II de Montpezat, dont l'affiliation nous est inconnue, épouse une Laffereire, appartenant également à une famille de barons²¹. Au XIII^e siècle les Montpezat apparaissent souvent dans les *Recogniciones feodorum*, grâce à de nombreuses reconnaissances faites au roi d'Angleterre, mais pas toujours dans la paroisse de Salleboeuf. En 1236, P. de Montpezat reconnaît avoir des fiefs dans la paroisse de Salleboeuf, sans qu'il soit possible de les lier à une quelconque résidence²². Parmi les hommages nobles de 1274²³, ceux de Pierre et Armand de Montpezat²⁴ concernent des fiefs donnés par le roi-duc dans la paroisse de Salleboeuf²⁵. Pierre de Montpezat possédait « une maison, des hommes, des fiefs, des moulins, des terres, des landes, les droits de prélever des dîmes et des questes dans neuf paroisses »²⁶. Il tenait aussi la haute et basse justice dans le secteur de Bonnetan²⁷. Quant à Armand il avait, lui aussi « une maison, des hommes, des dîmes »²⁸ ainsi que les pouvoirs de haute et basse justice dans les paroisses de Salleboeuf, Bonnetan et Caillau²⁹.

9. GCSM, n° 563, p. 316 : *Rixendis, coniux Milonis de Salabou...* Ce texte est sans date mais il est possible de le rapprocher à d'autres actes daté entre 1079 et 1095 (n° 555, p. 312, n° 181, p. 135).
10. Boutouille, 2001, p. 95.
11. GCSM, n° 420, p. 251 ; et son doublet n° 1053, p. 579.
12. GCSM, n° 455, p. 267 : ... *Airardus de Salabou et Amanevus frater ...*
13. *Recogniciones Feodorum* n° 544, p. 340 : ... *uno tribus feudis quod tenet Bertrandus de Salabove, domicellus, de ipso milite, in dicta parochia et in parochiis de Calhau et Sancti Germani, quod feudum exceptum tenet idem miles de dominis de Torne ...* ; Léo Drouyn ne retient que Bertrand de Salleboeuf car il porte le même nom que celui de la commune. Drouyn 1865, XXVI.
14. AHG, t. XXI, p. 567 : *Petrus de Salbaure [Salabove], domicellus, debet pro eo quod habet in decima de Calhau XVIII. d. Burd.* Document daté entre 1360 et 1371.
15. La paroisse d'origine de cette famille reste encore inconnue, mais de nombreuses hypothèses existent, tels que la commune de Montpezat incluse dans la seigneurie de Benauge, la commune de Montpezat-de-Quercy ou même Montpezat en Agenais. Souny, 2004, p. 101 ; Bourrousse, 1883, p. 271. L'auteur commet de nombreux amalgames entre les deux derniers lieux, mais insiste cependant sur l'Agenais.
16. D'après F. Boutouille, cette famille peut être classée parmi les barons de l'Entre-Deux-Mers. Boutouille 2001, t. II, p. 1101.
17. GCSM, n° 444, p. 262 : *Bertrannus et Arnannus [...] Milo de Salabo, avunculus eorum ...* Cet acte confirme le lien de parenté entre au moins Bertrand et Armand de Montpezat avec Milon de Salleboeuf leur oncle. ; Souny, 2004, p. 101.
18. Boutouille, 2001, t. III, p. 1104 ; GCSM, n° 42, p. 62 : daté de 1121-1126 : *Bertrannus de Montpesad, Arnannus frater eius ...* ; n° 444, p. 262 : sans date : *Milonis et Bertrani de Montpesat ...* ; n° 445, p. 262, sans date : ... *frates scilicet Armandus et Bertrannus ...*
19. Boutouille, 2001, p. 317.
20. Souny, 2004, p. 99 ; Bourrousse, 1883, p. 271 ; GCSM, n° 42, p. 62, 1121-1126 : ... *congregata multitudine baronum ac pricipum [...] Bertrannus de Montpesad, Arnannus frater eius ...*
21. Boutouille, 2001, p. 317. D'après lui, il aurait vécu entre les années 1155-1182 et 1194-1204.
22. Bourrousse, 1883, p. 342. AHG, t. III, p. 125 : *En la parropia de Salabeu, P. de Montpezat occupet los homes deu Castau...*
23. La même année, le 20 mars, Robert de Seuba Laura rend hommage pour une « demeure » dans la paroisse de Salleboeuf : *R. de Seuba Laura, juratus et requisitus si tenebat vel tenere debebat aliquid a domino duce Aquitanie, dixit quod non; tamen dixit quod habet in allodium terram in qua domus sua est in parochia de Salabeu, et casale de Borani de Fonte Salamon ...* RF, n° 534, p. 246.
24. RF, n° 544, p. 346 : ... *Petrus de Montepessato, miles, juratus et requisitus, dixit quod ipse habet et tenet et tenere debet a domino rege Anglie, racione ducatus Aquitanie, domum suam et stagiam ; item homines, questas, egrerias, feoda, milicias, res et alia jura et deveria que idem miles habet in parochiis de Salabove et de Calhau ...* ; RF, n° 545, p. 347 : *Armandus de Monte Pisato, miles, juratus et requisitus, dixit et recognovit quod ipse habet et tenet a domino rege, racione ducatus Aquitanie, et habere et tenere debet ab ipso domum suam et stagiam ubi ipse inhabitat et moratur in parochia de Salabeu ; item, homines, questas et egrerias, jura [et] alia deveria, possessiones ac milicias que ipse per se (fol. 157 v) vel per alium habet et tenet et possidet in eadem parochia...*
25. Divert, 1984, p. 53.
26. Botineau, 1993, p. 27.
27. Boutouille, 2001, p. 285.
28. Botineau, 1993, p. 28.
29. Boutouille, 2001, p. 285.

Au cours du XIVe siècle, la famille de Montpezat était représentée par les trois frères Pierre, Bertrand et Armand³⁰. L'aîné de ces frères avait une fille³¹, Trenqualéon de Montpezat, qui s'est mariée avec Pierre de La Mote de Roquetaillade vers le milieu de ce siècle, et a apporté en dot des possessions de la paroisse de Sallebœuf. Trenqualéon de Montpezat payait la dîme à l'archevêché de Bordeaux pour les biens qu'elle possédait dans les paroisses de Sallebœuf et de Caillau, impôt qu'elle a continué à payer après la mort de son époux³².

La famille de La Mote de Roquetaillade

La famille de La Mote de Roquetaillade appartient à une branche de la lignée de la famille de Got, Pierre - époux de Trenqualéon de Montpezat - étant le petit fils d'Elipide de Got, nièce de Bertrand de Got. Pierre de La Mote de Roquetaillade est aidé par son frère Amanieu, archevêque de Bordeaux, lorsqu'il lui était impossible de payer les diverses dépenses pour une « demeure » à Sallebœuf³³.

Au début du XVe siècle, la famille La Mote de Roquetaillade paraît être encore très présente dans la paroisse. Puis, le « fief de Sallebœuf » semble passer au dernier des fils de Pierre de La Mote de Roquetaillade et de Trenqualéon de Montpezat, Guillaume-Arnaud. Un document daté du 25 juillet 1403 présente une vente d'une terre de Sallebœuf, confrontant à celle de Guillaume-Arnaud³⁴. Le 1er février 1427 on relève la mention d'un *manse* se situant entre le fief de Bernard de La Mote de Roquetaillade, fils de Guillaume-Arnaud, et le fief de la Tour de Sallebœuf, - *lo feu de la tor de Salabeu*³⁵. La famille de La Mote de Roquetaillade, très richement possessionnée à Sallebœuf est la seule à se maintenir jusqu'au XVe siècle, époque à laquelle pour des raisons probablement économique, elle a dû vendre ses possessions à Martin Vacquey³⁶.

Les familles de Vacquey, de Gères et de Louppes

L'acquisition des possessions seigneuriales de la famille de La Mote de Roquetaillade, fait de Martin Vacquey, anciennement riche marchand bordelais³⁷, le seigneur de la maison noble de La Salle et Tour de Sallebœuf³⁸. Sa fille ou sa sœur, Trenquine de Vacquey³⁹ a épousé Jean de Domingieux⁴⁰, qui achète à son tour des terres sur la paroisse de Sallebœuf. Au début du XVIe siècle, la famille de Vacquey tenait en coseigneurie, partagée entre les membres de la même famille, une grande partie de la paroisse⁴¹. Perrin de Vacquey, cousin de Martin Vacquey, est désigné seul héritier des possessions familiales de Sallebœuf en 1513 à la suite du décès de Jean de Domingieux et de Trenquine de Vacquey⁴². En 1541, Jean de Vacquey⁴³ tenait en arrière-ban les maisons nobles de La Tour et Salle de Sallebœuf⁴⁴. En 1571,

Gaston de Vacquey en était à son tour le seigneur⁴⁵. Enfin, en 1577, Catherine de Vacquey a épousé Gabriel de Mérignac, à son tour désigné comme seigneur de Sallebœuf⁴⁶. La famille Vacquey semble avoir tenu cette coseigneurie en sa possession jusqu'à la fin du XVIe siècle⁴⁷, jusqu'au mariage de la fille aînée des Vacquey à la famille de Gères.

Un document daté de 1594 présente Jean de Gères comme étant seigneur de Sallebœuf⁴⁸. Enfin, la seigneurie liée à la maison noble de La Tour et Salle a été apportée en dot pour le

-
30. D. Frugier les place juste au début du XIVe siècle mais il n'existe aucune certitude. Frugier, 2001, t. I, p. 7.
 31. Hypothèse proposée par D. Frugier, 2001, t. I, p. 7.
 32. Pierre de la Mote de Roquetaillade décède vers 1361 ou 1362. *AHG*, t. XXII, p. 275 : ... *Domina Trenqualeon de Montepesato, debet pro decimis quas habet in part. de Salabove et de Calbau, de uno anno, XXXIle s. VI. d. ...*
 33. *AHG*, t. XXI, p. 411 : *Item, IIII die dictis mensis, solvi marescallo pro XXV. ferris habitis pro roncinis domini Petri de Mota et suorun sociorum, a prima die januarii citra, dando pro quolibet ferro III. obol. argenti, assendunt, computato leop. ut supra, VI. S. III. d. obol. predictorum.* De plus, il est stipulé au tome XXII des *Archives Historiques du département de la Gironde* à la page 658, que Trenqualéon de Montpezat « résidait assez souvent » à Sallebœuf.
 34. A.D.Gir., H 634.
 35. A.D.Gir., H 733.
 36. Frugier, 2001, t. II, 7 ; *AHG*, t. III, 26 septembre 1499, ce document atteste du nouveau titre de Martin Vaquey (Baquey) : ... *Conoguda causa sia que cum noble home Martin Baquey, senhor de la maison noble et tour de Salebeuf, Entre-dos-Mars ...*
 37. A.D.Gir., G 2727, fol 186. Ce document daté du 20 août 1477 du statut de Martin Vacquey : *honnorable homme Martin Vacquey marchand de la paroisse de Saint-Michel et bourgeois de Bourdeaux...*
 38. A.D.Gir., G 2727, fol 189. Testament daté du 6 avril 1500.
 39. Elle est la sœur ou la fille de Martin Vacquey.
 40. Il porte en 1513 le titre de seigneur de La Salle et Tour de Sallebœuf.
 41. Frugier, 2001, p. 9.
 42. A.D.Gir., G 2716, 13 juin 1513 : à la mort de Trenquine de Vacquey ... *la salle de Sallebœuf tourne et soit délivrée et baillée à Perrin Vacquey...*
 43. Fils de Marie de Lescourt et de Guillaume Vacquey, frère de Perrin.
 44. *AHG*, t. VI, p. 266 : ... *Jehan de Vacquier, escuyer, seigneur de Beyssac, lequel a dict et declaire qu'il tient en les paroisses de Beyssac, Montruchan, Saint-Loubes et Cameyrac, le nombre et quantité de trente cinq francx bourdellois de rente, laquelle rente est tenue soubz l'arriere-ban pour les maison noble, tour et salle de Sallebœuf, lequel seigneur de Sallebœuf a accoustume fere ledit arriere-ban au Roi, tant pour luy que pour ledict seigneur de Beyssac ...*
 45. *AHG*, t. I, p. 417 : *Gaston de Vacquey, écuyer, sieur de Sallebœuf, assista en 1571 au contrat de mariage de Gaston de Gères, seigneur de Camarsac, son parent.*
 46. *AHG*, t. VIII, p. 530 : *Bail à fief d'une pièce de terre à Pompignac, par demoiselle Catherine de Vacquey, femme de Gabriel de Mérignac, écuyer, seigneur de Sallebeuf, à Vincent Constantin.*
 47. A.D.Gir., 2 E 2751-2 E 2752 : ce sont les titres de famille de Vacquey aux XVIe et XVIIe siècles.
 48. *AHG*, t. I, p. 410 : *Jean de Gères, seigneur de Sallebœuf, frère du seigneur de Camarsac.*

mariage de Magdelaine de Vacquey à la famille de Louppes à la toute fin de ce siècle⁴⁹. Quant à la famille de Louppes, leur possession prenait en compte le site de La Tour ainsi que le village de Salleboeuf, et ils ont fait de la maison noble de La Salle leur demeure⁵⁰.

Les Vacquey restent présents à Salleboeuf à l'époque moderne. Il existe dans la commune une demeure du nom de Rivalet, construite en 1628⁵¹, à plus d'un kilomètre du site de La Tour. Cet édifice a pu être l'une des résidences de la famille de Vacquey et a été progressivement remplacé à la fin du XVIIIe siècle par le château Vacquey, construit à quelques centaines de mètres.

Au Moyen Age, les familles nobles de la paroisse de Salleboeuf ont souvent coexisté et noué des liens matrimoniaux. Aux XIe et XIIe siècles, il est impossible de leur attribuer une quelconque résidence. Au XIIIe siècle, de nombreux membres de la famille de Montpezat ont rendu hommage au roi d'Angleterre pour des biens dans la paroisse de Salleboeuf, sans apporter des renseignements sur une résidence qui nous est connue. Au XIVe siècle, la famille de La Mote de Roquetaillade tient un grand nombre de biens dans la paroisse de Salleboeuf, dont une résidence qui est utilisée par Trenqualéon de Montpezat. Il est encore impossible de savoir de quelle résidence il s'agit, même si on peut supposer que le site de La Tour serait peut-être le mieux adapté comme résidence secondaire pour une dame de la noblesse. Aux siècles suivants, les familles de Vacquey, de Gères et de Louppes ont probablement résidé dans les demeures de La Salle, de Rivalet et de Vacquey.

Les résidences aristocratiques

Si les résidences ont fait l'objet d'études dès le XIXe siècle, les recherches entreprises ont permis de synthétiser les données anciennes et d'en apporter de nouvelles.

Historiographie

Dès le XIXe siècle, les résidences aristocratiques du Moyen Age ont intéressé les chercheurs⁵². En Aquitaine, la plus importante contribution est celle de Léo Drouyn, dans ses carnets de notes, articles et ouvrages traitant du patrimoine médiéval de la région. D'autres études sont moins connues, comme celles de J. Pellet pour la Commission des Monuments Historiques du département de la Gironde, d'Édouard Guillon⁵³, d'Eugène-Edmond Delfortrie⁵⁴ ou d'Émilien Piganeau⁵⁵.

Plus tard, entre les années 1960 et les années 2000, des études faites en France par des chercheurs de renom⁵⁶ ont amené une multitude de données, complétant ainsi les connaissances sur ce sujet. Les résidences aristocratiques les plus

étudiées sont celles du nord de la France, regroupées selon différentes catégories changeant selon les régions mais surtout selon les chercheurs. Cela peut expliquer le grand nombre de définitions sur les résidences aristocratiques, qui reflètent des réalités régionales mais ne sont pas applicables à la totalité du pays. De plus, il semble délicat de rassembler sous une même description des résidences qui ont été bâties par des individus différents pour des buts différents.

En Aquitaine, à partir des années 1960, les recherches ont porté sur la population lors de la guerre de Cent ans⁵⁷, mais aussi sur l'histoire de la région pendant la période du Moyen Âge⁵⁸. Ces études, bien qu'extrêmement importantes pour notre connaissance de l'histoire régionale n'ont fait qu'effleurer le sujet des résidences aristocratiques. L'étude de cet habitat dans la région bordelaise a repris dans les années 1970 sous l'impulsion de Jacques Gardelles⁵⁹, qui a fait une synthèse des données connues en Aquitaine. De plus, la thématique de l'occupation du sol est devenue importante grâce à Jean-Bernard Marquette et a permis de mieux connaître les constructions médiévales de la région⁶⁰. La question de l'habitat a été de plus en plus étudiée, et notamment l'habitat groupé⁶¹.

Les mémoires de recherches dirigés par Charles Higounet et Jean-Bernard Marquette ont été nombreux à prendre en compte l'habitat aristocratique⁶². Plus récemment, de nouvelles découvertes archéologiques sur ce type d'habitat ont été faites, tels que la fouille de la motte de Labrit⁶³ dans les Landes, la motte de Pineuilh⁶⁴ en Gironde, mais aussi le site du Castéra de Langoiran⁶⁵ en Gironde.

49. Frugier, 2001, p. 10.

50. A.D.Gir., 4 J 215, cette côte correspond au chartrier de la famille de Gassie pour la famille de Gères.

51. Lecat, 2014, p. 104.

52. À cette époque, ces études étaient faites par des chercheurs locaux.

53. Guillon, 1869.

54. Delfortrie, 1881.

55. Piganeau, 1897.

56. Bur, 1986 ; Boïard, 1969 ; Marquette, 1972 ; Debord, 2000.

57. Boutruche, 1963.

58. Higounet, 1971.

59. Gardelles, 1972.

60. Marquette, 1972.

61. Lecat, 2014, 23.

62. En 1973, Viviane Quintanilla réalise le premier mémoire sur les mottes castrales du Bordelais.

63. Fouillée et étudiée par Yann Laborie entre 1990 et 1995.

64. Intervention de l'INRAP en 2001. Il s'agit du site le mieux documenté archéologiquement en Aquitaine, daté de l'an mil.

65. Fouille programmée dirigée par S. Faravel depuis 2007.

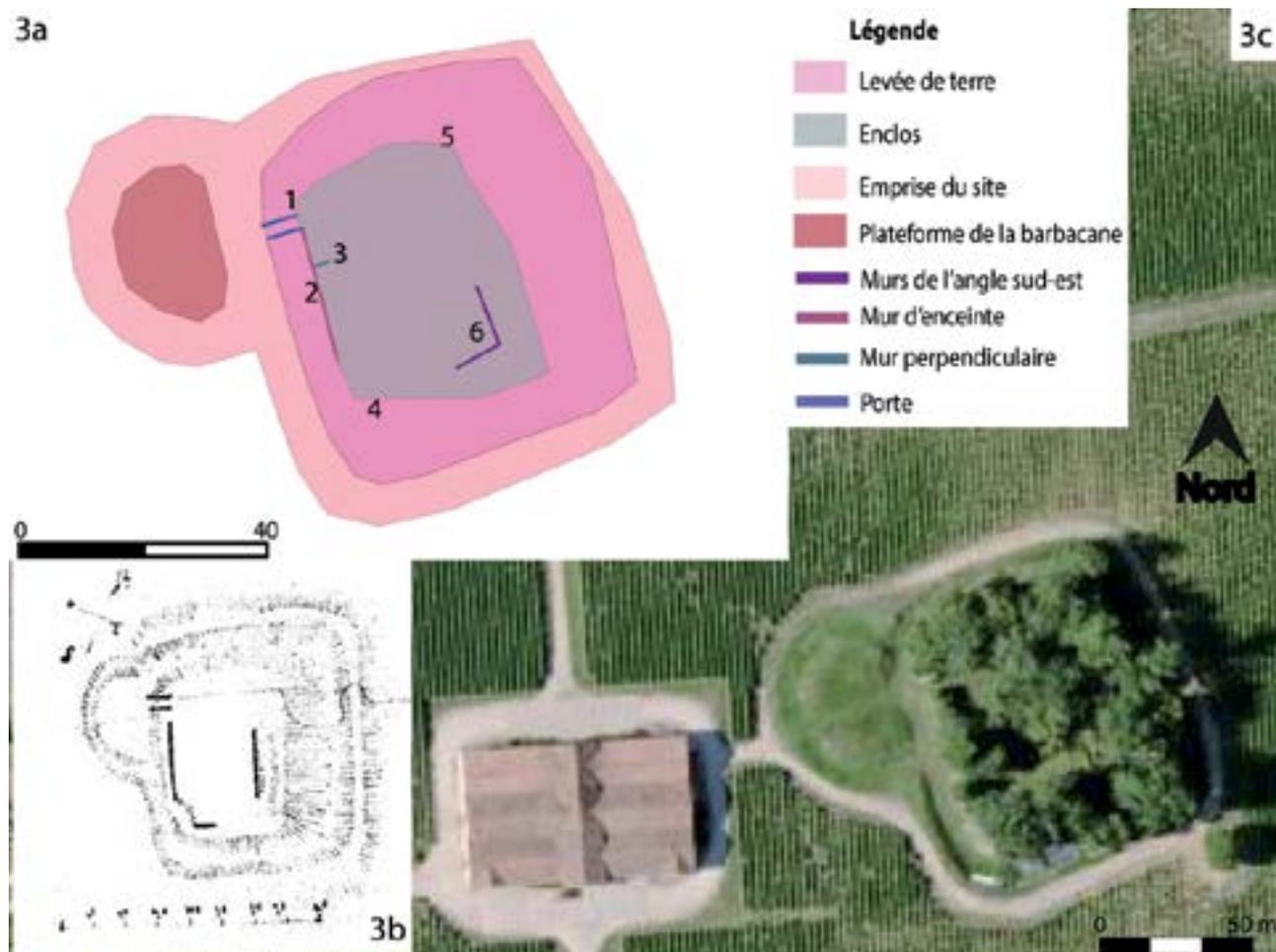


Fig. 3. - La Tour (Lecat 2016) : a- relevé GPS ; b- croquis de Léo Drouyn ; c- photographie aérienne.

Le site de La Tour

Le site de La Tour est localisé au milieu de parcelles de vigne sur une hauteur dominant au nord-est du bourg de Salleboeuf. Il appartient au Château Pey La Tour, dont le chai se trouve à proximité immédiate (fig. 3c). Les propriétaires du vignoble ont défriché et aplani le terrain autour du site, puis installé dans le fossé sud-est un réseau d'évacuation de fonds de cuves entraînant le bétonnage de la partie extérieure de l'angle sud de ce fossé. Les altérations anthropiques, dues aux aménagements et aux fouilles du XIXe siècle voire du XXe siècle, ont dégradé le site qui est le seul de la commune à présenter des vestiges maçonnés médiévaux apparents. La fragilité de ce site et son état de conservation actuel ainsi que la rareté de ces élévations, nous ont incitée à le privilégier en matière de relevés. Après son abandon, il est fort probable que le site de La Tour ait aussi servi de carrière de pierres, car il ne reste que très peu de trace de son éboulement.

Des mesures ont pu être faites, ainsi qu'un plan du site, à l'aide d'un relevé GPS ⁶⁶ (fig. 3a). Le site est composé de plusieurs lignes de défense isolant un enclos quadrangulaire de 35 m de long sur 25 m de large. La surface interne de l'enclos a été évaluée à 1200 m². Levée de terre et fossé compris, la surface de l'enclos atteint 2980 m² alors que la totalité du site - avec l'enceinte, la barbancane, ainsi que les fossés - d'environ, 5100 m².

Une levée de terre quadrangulaire entourée d'un fossé protège la quasi-totalité de l'enclos. L'angle nord-ouest de l'enclos est renforcé par une barbancane installée en avant d'une porte massive ruinée donnant accès à l'intérieur de l'enclos fortifié ⁶⁷. Cette barbancane semi-circulaire est composée d'une

66. Le traitement de ces points a été réalisé grâce à un logiciel de SIG, Quantum GIS.

67. L. Drouyn et J. Pellet ont observé et décrit ces vestiges au XIXe siècle. Pellet, 1845, f2 ; Drouyn, 1848, 1850, 1862, 1873.

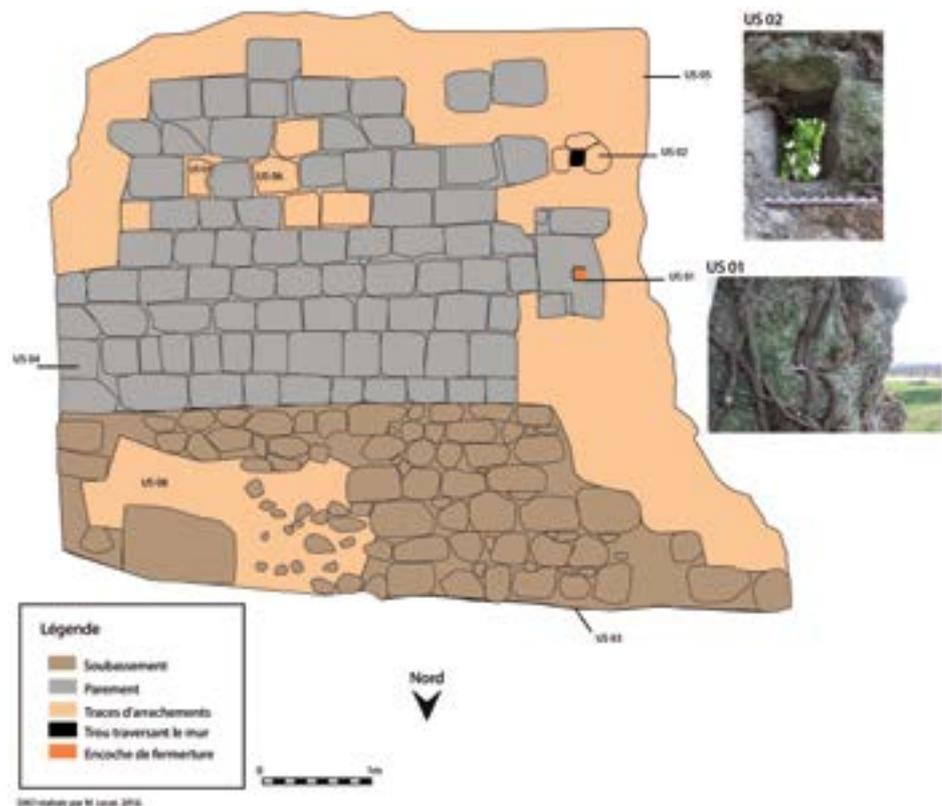


Fig. 4. - Relevé du parement du montant sud de la porte du site de La Tour (Lecat, 2016).

vaste plateforme de 345 m², protégée par une dérivation du fossé entourant l'enclos. Le mur d'enceinte en pierre de taille et moellons prolongeant la porte au sud n'est pas protégé par la levée de terre mais seulement par le fossé. Cela semble étonnant puisque ces murs ne sont pas de construction massive et sont de faible épaisseur. La barbacane a cependant pu être considérée comme un élément suffisant pour la protection du flanc ouest du site.

À l'intérieur de l'enclos quadrangulaire, on observe plusieurs murs encore en élévation, correspondant probablement à des aménagements résidentiels. Par ailleurs, trois angles de murs construits avec les mêmes matériaux sont à signaler : un premier situé à l'angle sud-est dont les restes des élévations sont réduits, un second situé à l'angle nord-est et un troisième à l'angle sud-ouest.. Le niveau de sol interne actuel est dû aux fouilles réalisées au XIXe siècle par les anciens propriétaires : elles ont provoqué des différences altimétriques pouvant atteindre 3 mètres⁶⁸.

Les vestiges de la tour porte

Léo Drouyn a décrit en 1848 la porte du site de La Tour comme voûtée en berceau plein-cintre⁶⁹ et pratiquée dans l'épaisseur d'une tour formant saillie sur la barbacane. Deux pierres assisées en saillie reviennent vers le montant sud, et

pourraient être les vestiges de l'arrachement de l'arc placé en avant du couloir de la porte d'entrée, comme le proposait Léo Drouyn dans un croquis⁷⁰.

Une étude de bâti a été réalisée sur les montants internes de la porte, les montants externes étant hors de portée d'étude car cachés par la levée de terre défensive et la végétation (fig. 4 et fig. 5). Malgré leur état de ruine, ces derniers offrent encore des détails architecturaux intéressants.

Le parement interne (US04⁷¹) du montant sud est le plus détérioré (fig. 4). En effet, les traces d'arrachements sont nombreuses, altérant considérablement la structure (US05 à 08). Ainsi, le soubassement du mur (US03) s'est en partie effondré du côté ouest (US05). Ce dernier était composé de moellons de tailles variables et de mortier friable. Toutefois il est possible de retrouver la limite occidentale du mur. On repère le niveau primitif du sol de la porte matérialisé par la

68. Les relevés altimétriques montrent 3 m de différence.

69. Drouyn, 1865, XXV.

70. Drouyn, 1848, 78.

71. US : Unité stratigraphique. Ce sont les éléments architecturaux qu'il est possible de différencier selon les phases et les périodes de construction et les éléments bâtis qui ont disparu.

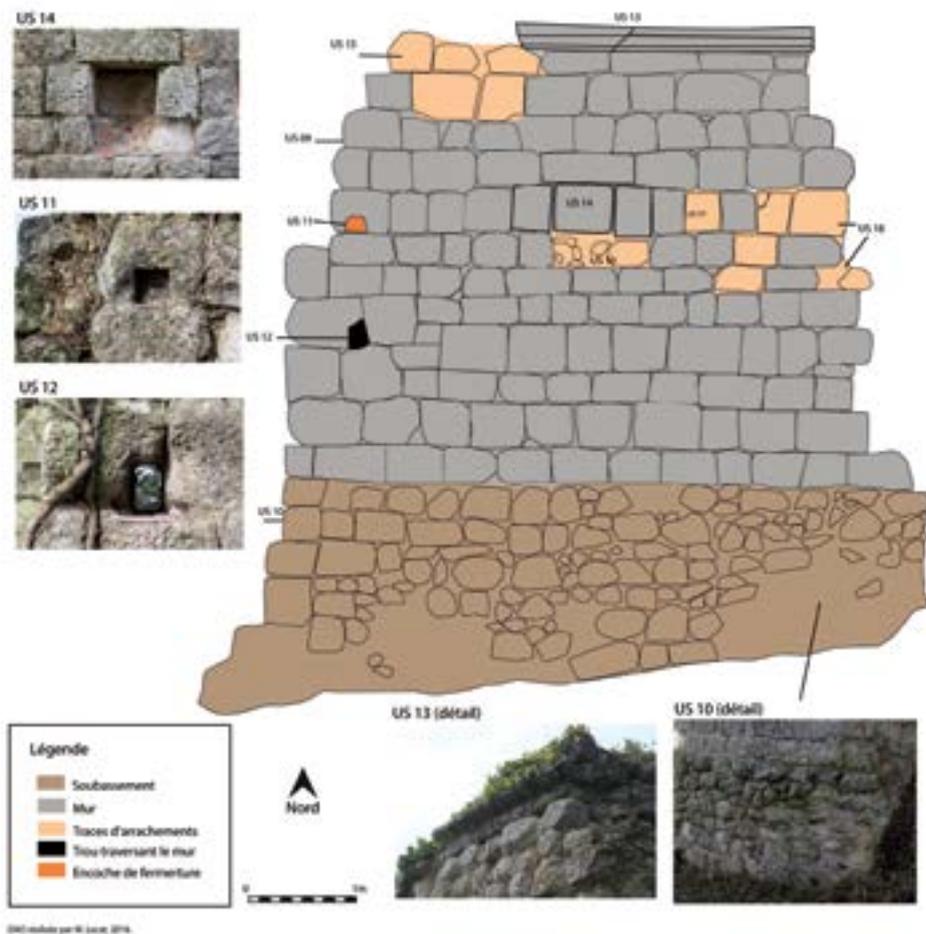


Fig. 5. - Relevé du parement du montant nord de la porte du site de La Tour (Lecat, 2016).

présence d'un ressaut net entre la partie inférieure du mur et son soubassement. Ce sol a disparu à la suite d'une fouille du XIXe siècle réalisé par Honoré de Sclafer. Le mur est composé d'un parement de pierres de taille et d'un blocage de moellons liés par un mortier dur. Le parement est assisé et alterne lits de pierres de taille carrées et rectangulaires. On observe sur la partie ouest du mur la marque partielle d'une encoche (US01) pratiquée dans une pierre de taille. À la verticale de cette encoche, à environ un mètre au-dessus, des pierres plates et régulières à l'intérieur du blocage sont disposées de manière à créer un trou (US02) traversant le mur.

Le parement interne (US09) du montant nord de la porte a subi moins d'altérations et présente moins de traces d'arrachements (US15 à 18) (fig. 5). Il est encore conservé sur la quasi-totalité de son élévation attesté par la présence des vestiges d'une corniche que Léo Drouyn avait pu décrire⁷² (US13). Celle-ci apparaît encore sur la partie supérieure du mur et semble chanfreinée. Elle demeure cependant trop altérée (US15) pour qu'il soit possible de bien la caractériser.

Tout comme le mur sud, le mur nord présente un soubassement (US10) et un parement en tout point comparables dans leur construction. Le sol ancien de la porte est au même niveau que celui du mur sud. Dans l'élévation, on distingue une niche (US14) placée au milieu du mur. Actuellement, deux pierres de parement surmontées d'un linteau encadrent une cavité carrée, une pierre plate de même nature que celles du parement servant de fond. Cette niche n'est pas complète à cause d'un arrachement (US16) sur sa partie inférieure qui pourrait correspondre à l'emplacement de la pierre formant la base de la niche. Comme sur le montant sud, on remarque la présence d'un trou traversant (US12) et d'une encoche (US11). Ces deux éléments architecturaux, contrairement à ceux du mur sud, sont en parfait état de conservation. En effet, le trou est délimité par des pierres de parement, ne laissant pas apparaître le blocage. Au-dessus de ce dernier, se trouve une encoche en bon état. Pour comprendre ce double système d'encoche et de

72. Drouyn, 1848, 78.

trou, il faut préciser qu'il est présent en vis à vis sur les deux murs internes des montants de la porte, à même hauteur, mais inversé sur chacun des montants : l'encoche du mur sud est placée en face du trou du mur nord et l'encoche du mur nord est placée en face du trou du mur sud. Il s'agit de trous barrières liés au système de fermeture de la porte (fig. 6).

Sur le flanc est du montant sud donnant sur la cour intérieure, il est possible d'envisager le départ d'un escalier, alors que sur le flanc ouest il n'existe que très peu d'élévation où n'est visible que l'extrême limite du mur.

Les constructions à l'intérieur de l'enceinte

À l'intérieur de l'enclos, nous avons relevé les dernières traces visibles de bâti encore en élévation. La chose n'a pas été facile car il n'en reste que des vestiges en mauvais état ou recouverts par une végétation dense. Ces vestiges appartiennent soit à l'enceinte, soit aux constructions qu'elle abritait.

Un mur, parallèle au fossé ouest et accolé au montant sud de la porte, semble antérieur ou postérieur à ce dernier car aucune présence d'un chaînage entre eux n'a pu être observée (fig. 3, mur 2). Ce mur devait appartenir au mur d'enceinte bâti sur la levée de terre. Ce mur a certainement servi d'appui aux constructions aménagées à l'intérieur de l'enclos. On en a la preuve par l'existence d'un deuxième mur (fig. 3, mur 3) qui lui est perpendiculaire malheureusement en très mauvais état de conservation car une partie s'est détachée, menaçant de s'effondrer à tout moment ⁷³.

Dans la partie supérieure de la levée de terre au sud du site un angle de mur, très détérioré, a été mis à jour par des animaux mais aussi par des fouilles sauvages (fig. 3, mur 4).

Dans l'angle nord-est de l'enclos, on distingue le vestige d'un bâti massif (fig. 3, mur 5), réalisé dans le même appareil que les murs de la porte. Des fouilles clandestines anciennes ont dégagé partiellement cet angle de mur aménagé dans la levée de terre, il pourrait peut-être s'agir de soubassement d'une construction de grande taille. Léo Drouyn rapporte que le propriétaire de l'époque, H. Schlafer, réalisait des fouilles à cet endroit.

Sur la partie orientale de la cour intérieure se trouvent des alignements de murs pour le moins difficiles à interpréter en l'état. Le premier d'entre eux se limite à un alignement de pierres carrées ou rectangulaires de tailles moyennes, se trouvant à même le sol. Dans son prolongement, un second mur, plus long, est conservé sur deux assises construites avec le même appareil ⁷⁴. Un troisième mur, orienté est-ouest, construit avec le même appareil, semble former retour avec le précédent (fig. 3, mur 6). Ces vestiges, encore en élévation, semblent conservés sur une hauteur d'environ 1,60 m ⁷⁵. Au cours de ses



Fig. 6. - Proposition de restitution de la fermeture de la porte, vue depuis l'intérieur (Lecat, Comte, 2014).

visites, Léo Drouyn avait avancé pour ces vestiges l'hypothèse d'un « donjon », mais il semble cependant que les vestiges encore présents signalent un bâti moins massif, qui pourrait correspondre au bâtiment résidentiel du site.

D'après ces observations, la porte et les murs présents à l'intérieur de l'enceinte font partie d'une seule phase de construction puisque les matériaux et les techniques employés semblent similaires.

Datation et interprétation

Des tessons de céramiques ont été découverts sur le site de La Tour (fig. 7). Certains de ces éléments ont été collectés à même le sol proche du mur de l'angle sud-ouest du mur d'enceinte. Leur état de conservation général est bon ⁷⁶. Le

73. Ces murs ont été relevés au GPS mais les résultats sont peu probants.

74. Cette partie n'est visible qu'une certaine partie de l'année, notamment lors des premières gelées qui tassent la végétation.

75. Il est difficile de discerner clairement la hauteur et l'état de ce mur à cause de la végétation.

76. Il reste une incapacité à déterminer quel a pu être leur temps d'exposition aux intempéries.

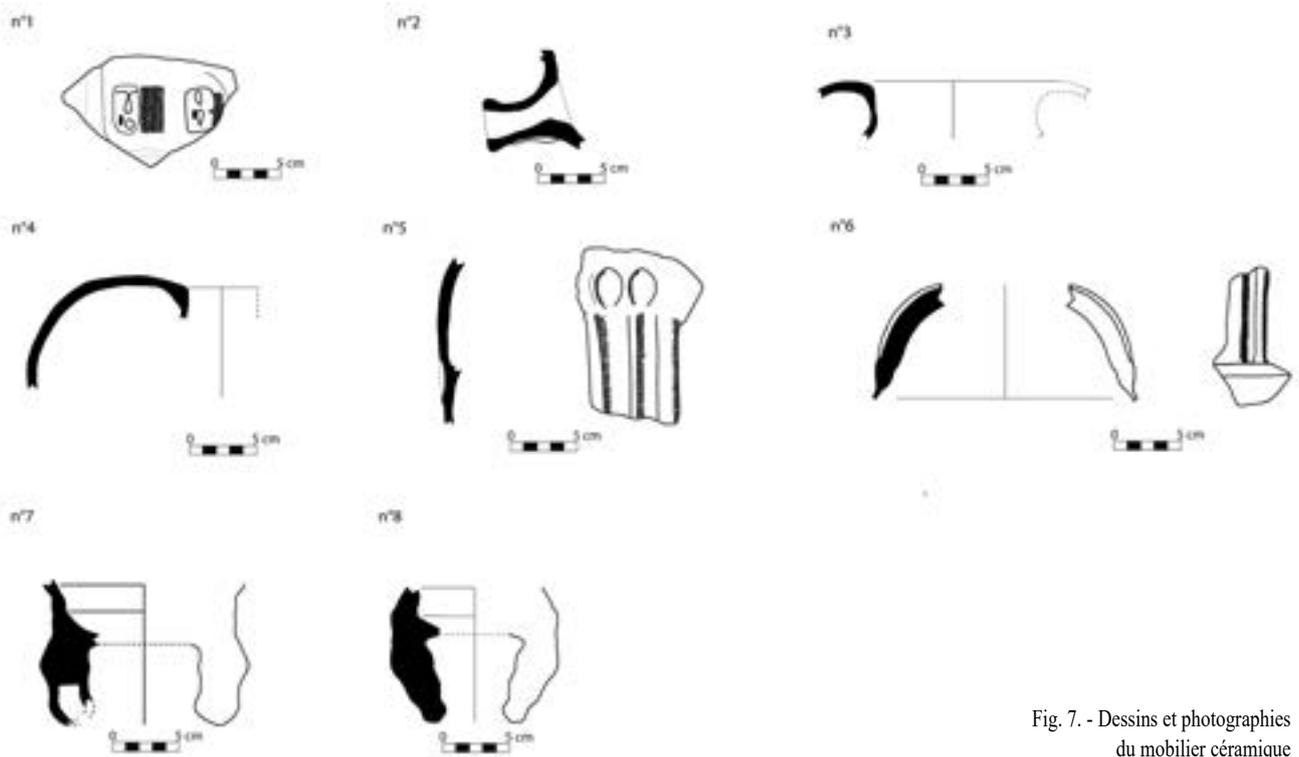


Fig. 7. - Dessins et photographies du mobilier céramique (Lecat, 2016).



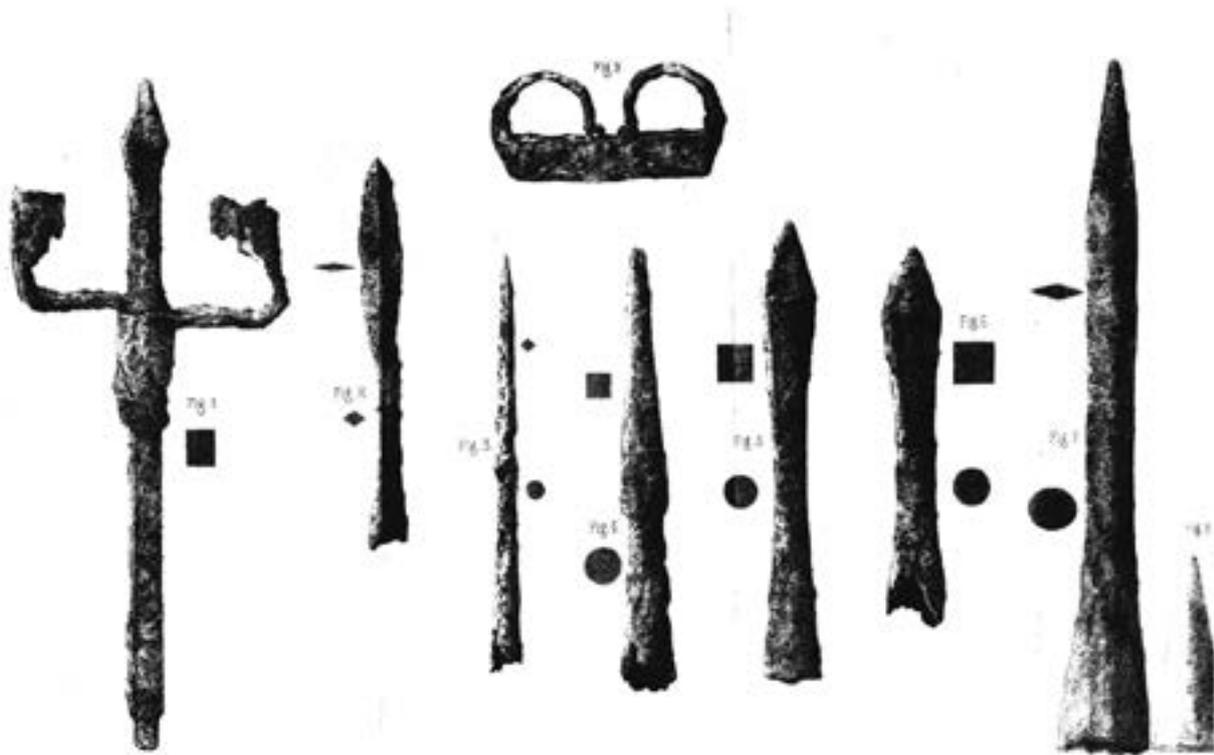


Fig. 8. - Photographie du mobilier métallique étudié par E. Delfortrie en 1881 (*S.A.B.*, 1881, p. 10).

nombre minimal d'individus dans ce lot est de huit. Il s'agit de trois anses avec rebord, un bec tubulaire et deux pieds. Les 2 individus restant sont une panse et une anse sans rebord, intéressants pour leur décor, mais ne pouvant pas être identifiés typo-chronologiquement avec certitude. Ces tessons appartiennent à une production locale, vraisemblablement celle du centre potier de Sadirac, à seulement 15 km de là. Cet échantillon retrouvé hors stratigraphie appartient au XIV^e ou XV^e siècle.

D'après Léo Drouyn, des objets métalliques ont été mis au jour par Honoré Sclafér lors de ses fouilles au XIX^e siècle⁷⁷. Une partie de ce mobilier a été publiée en 1881 par Eugène-Edmond Delfortrie⁷⁸. Il précise alors que les agriculteurs ont retrouvé autour du site de nombreux objets métalliques, tels que des armes. Le mobilier qu'il publie est composé en majeure partie de traits d'arcs et d'arbalètes du XIV^e siècle dont il réalise des photographies (fig. 8). Ce mobilier métallique n'a pas pu être retrouvé et n'a donc pas pu faire l'objet d'une étude précise. Cependant l'analyse de la photographie a permis de nouveaux éléments de datation.

Il s'agit principalement d'un lot de pointes de flèche et de carreaux d'arbalète qu'il est possible de dater des XIII^e-XIII^e siècles⁷⁹.

Les études réalisées permettent de s'interroger sur la durée d'occupation du site de La Tour. Léo Drouyn émettait l'hypothèse d'un aménagement du site au XI^e siècle⁸⁰ basé sur l'identification du site de la Tour au *castrum* de Salleboeuf⁸¹. Cependant, il n'existe pour l'instant aucun lien direct fiable permettant d'identifier ce *castrum* avec l'un des sites fortifiés de la commune. Il faut attendre le XV^e siècle pour disposer d'une mention directe du site de la Tour. Un document daté du 1er février 1427 situe un manse de la paroisse de Salleboeuf

77. Drouyn, 1862, p. 403.

78. Delfortrie, 1881, pp. 5-9.

79. Le carreau d'arbalète signalé fig. 3 pourrait être un trait d'arbalète utilisé pour la chasse daté aux alentours du XII^e siècle. Serdon, 2005, 98.

80. Drouyn, 1848, p. 79.

81. *GCSM*, n° 555, *apud castrum quod dicitur Salaboi*.

entre le fief de Bernard de Lamothe, seigneur de Roquetaillade, et *lo feu de la tor de Salabeu* c'est à dire le fief de la Tour de Sallebœuf⁸². Ce texte ne nous permet pas de connaître le nom du propriétaire du site mais nous indique qu'il est alors à la tête d'une seigneurie foncière.

Au vu des caractéristiques morphologiques du site, telles que la forme quadrangulaire, le système défensif, la taille, l'emplacement et la topographie, ce site fossoyé appartient à la catégorie des maisons fortes de la fin du Moyen Age central. La porte encore en élévation montre des assises et des éléments architecturaux attribuables au XIIIe siècle⁸³. Le mobilier archéologique présent sur le site atteste au moins d'une occupation entre les XIIe et XIVe siècles. Il est impossible d'aller plus loin dans l'interprétation, que seules des données issues de fouilles archéologiques pourraient compléter. Des restitutions 3D sont proposées afin d'essayer de mieux comprendre l'organisation spatiale du site, grâce aux relevés GPS et photogrammétriques (fig. 6 et 9). Ces restitutions ne sont pour l'instant que des hypothèses qui s'appuient sur les observations de terrain et les descriptions de Léo Drouyn⁸⁴. La hauteur des murs et de la tour porche sont fictifs et correspondent aux élévations encore en place. C'est également le cas pour la barbacane puisqu'en l'absence de trace de bâti, l'hypothèse d'une palissade en bois est plausible.

Le site du Rétozet

Le site du Rétozet est localisé dans les bois de la ferme portant le même nom, non loin du site de La Tour, dans la partie sud-est de la commune de Sallebœuf (fig. 10). Les propriétaires ont aplani il y a une dizaine d'années la partie orientale du site, qui devait correspondre à une levée de terre et à un fossé, la détruisant par conséquent⁸⁵. Aucune trace de constructions maçonnées n'est observable sur ce site recouvert d'une végétation dense. Toutefois, les variations du relief montrent plusieurs détails dont : un enclos, une levée de terre défensive, plusieurs lignes de défenses et une « basse-cour » sur le côté sud, légèrement en contre bas de l'enceinte principale. Un relevé GPS a été mis en place, comme sur le site de La Tour. La végétation est telle que seuls quelques-uns des éléments qui composent le site ont pu être relevés, dont l'enceinte quadrangulaire, le fossé est et la plateforme triangulaire. Le pied du site n'a pas pu être relevé, non plus que les limites de la « basse-cour » au sud. Le plan réalisé sur QGIS traduit donc moins la réalité de terrain que celui de La Tour. Le plan obtenu est donc beaucoup moins fiable mais a néanmoins été très utile pour évaluer les dimensions du site.

Le Rétozet se présente comme une fortification de terre s'élevant sur la pointe d'un promontoire, ne présentant aucune trace de construction de pierre, reposant seulement sur un système de défense comprenant des levées de terre et des

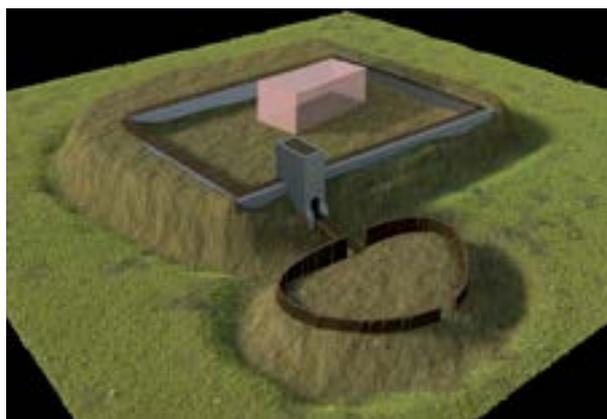


Fig. 9. - Proposition de restitution 3D du site de La Tour, d'après les données archéologiques (Lecat, Comte, 2016).

fossés⁸⁶. Le pied du site est bordé par un ruisseau, situé à la limite de la clairière. À ce niveau, il est possible d'observer un palier où se trouvent un fossé protégeant le flanc oriental du site⁸⁷, une levée de terre triangulaire et un niveau de circulation, ancien ou moderne⁸⁸ n'entourant pas la totalité de l'enceinte. Son mauvais état de conservation ne permet pas d'en connaître les limites. C'est par cet espace de circulation qu'on accède à l'enclos central de l'enceinte, mesurant environ 455 m², englobé dans sa totalité d'une levée de terre, de forme quadrangulaire, où aucune trace de construction maçonnée n'a été observée. Bien que le relevé GPS présente une cour de forme ellipsoïdale, cela n'est pas la perception du terrain, où l'on peut remarquer un espace carré ou rectangulaire. Cet espace est entouré d'une levée de terre de taille variable selon les côtés, due aux altérations du terrain. Au sud, celle-ci est inexistante et s'ouvre sur un autre espace rectangulaire aux limites non définies, pouvant correspondre à une basse-cour. La levée de terre triangulaire est présente au nord du site, au niveau du palier, au pied de l'enceinte, séparé par un fossé. Cet aménagement est fortement altéré, ne laissant que très peu de traces, dont aucune de construction⁸⁹.

82. A.D.Gir., H 733.

83. Voir le site de Bisqueytan à Saint-Quentin-de Baron à quelques kilomètres de la commune de Sallebœuf.

84. Présence de la tour porche à l'emplacement de la porte et localisation du donjon, ici en rouge pâle.

85. Structures décrites par Léo Drouyn.

86. Ces structures en terre sont observées par Léo Drouyn en 1848.

87. Il mesure environ 40 m de long, sa largeur n'a pas pu être mesurée.

88. Léo Drouyn ne fait pas de référence sur ce niveau de circulation.

89. Cette plateforme triangulaire mesure 17 m de long et 6m de large, pour une surface d'environ 81 m².

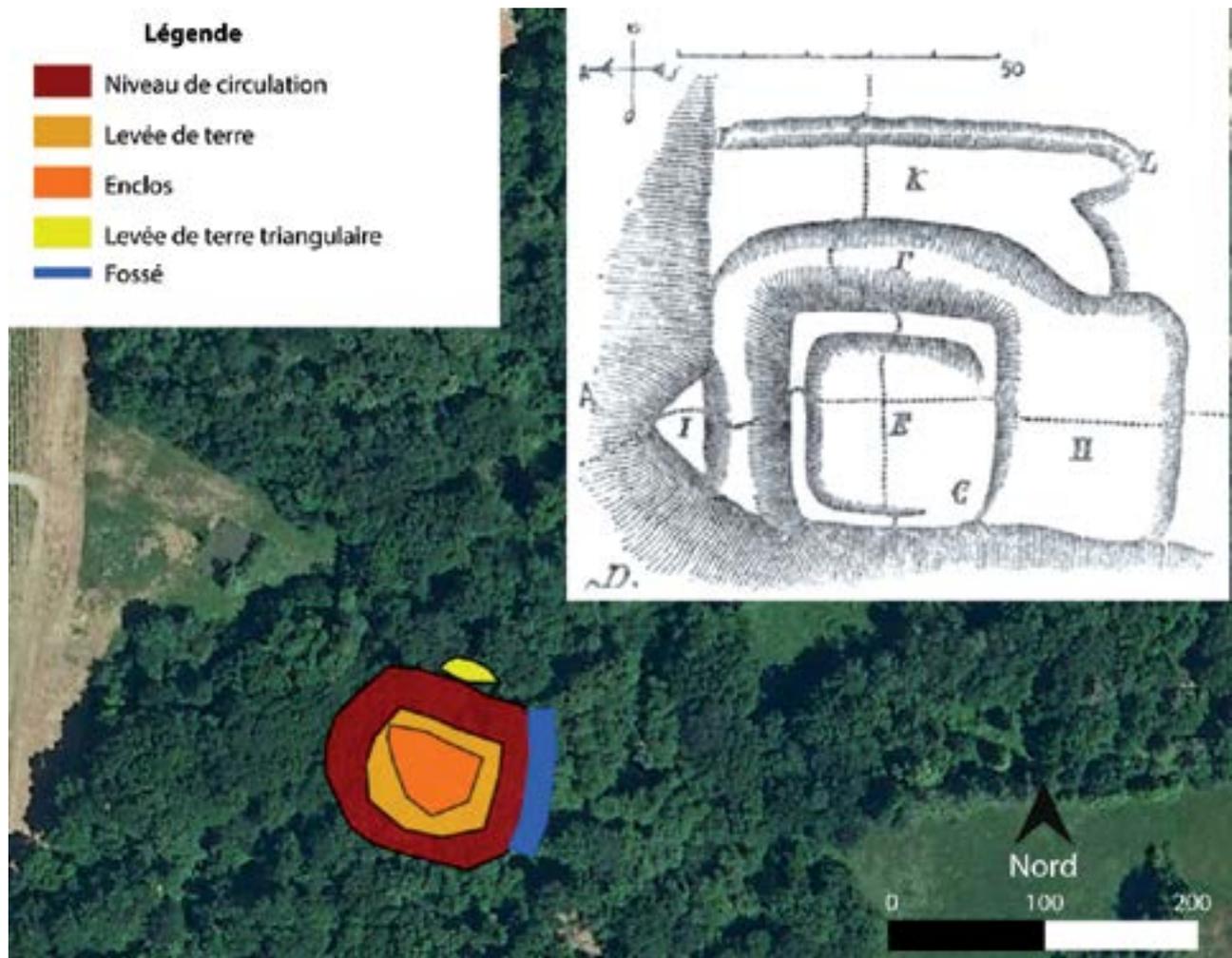


Fig. 10. - Le Rétoiret : photographie aérienne, relevé GPS et croquis de Léo Drouyn (Lecat 2016).

Il existe sur le site du Rétoiret un pendage nord-sud, observable grâce aux altitudes prises sur les points GPS. Au nord du site, à proximité de la plateforme triangulaire, l'altitude est de 67 m, alors qu'à l'opposé, au sud, elle est de 76 m, soit presque 10 m de différence. Il est possible de voir le même pendage avec les points pris dans le fossé, toutefois moins prononcé avec 69 m au nord pour 71 m au sud. La surface totale du site, reproduite sur la carte, fait alors environ 2650 m².

D'après toutes les données recueillies, on peut proposer quelques interprétations. Au XIX^e siècle, J. Pellet pense que le site n'est pas la résidence d'un seigneur, mais seulement un fort défensif qu'il nomme redoute, alors que L. Drouyn observe l'emplacement d'un ancien château des Xe et XII^e siècles.

En ce qui concerne la datation et la nature du site, elles restent complexes à interpréter, puisqu'il ne suffit pas de se fier à la morphologie du site. L'absence de mobilier archéolo-

gique en surface ne permet pas de définir de possibles phases d'occupations. Une datation fiable ne semble pas possible pour le moment sans la mise en place de travaux archéologiques. De par ces caractéristiques, il est plausible que le site du Rétoiret soit une motte de forme quadrangulaire, qui a pu accueillir dans l'enclos et la « basse-cour » des constructions de bois.

Ce site a fait l'objet de restitutions 3D dans le but de mieux le comprendre et de mieux le visualiser. C'est grâce au relevé GPS et aux dessins de L. Drouyn qu'il a été possible de connaître la topologie du terrain. Cette 3D est une proposition de restitution selon les interprétations émises précédemment (fig. 11) Les structures de bois et des défenses ne sont pour l'instant que des hypothèses, mais qui mettent en lumière ce que pourrait être ce type d'habitat.



Fig. 11. - Proposition de restitution 3D du site du Rétolet, d'après les données archéologiques (Lecat, Comte, 2016).

Le site des Mandins

Le site des Mandins est localisé au nord-est du bourg de la commune de Sallebœuf. Il est visible depuis l'unique route qui y mène, d'où on peut apercevoir clairement la topographie du vallon. Ce site est directement accolé à un ancien corps de ferme toujours en activité. Le site est entièrement protégé par un couvert arboré laissé volontairement par les propriétaires, expliquant son très bon état de conservation. Le site a peu changé depuis la visite de Léo Drouyn qui en a fait un plan schématique et une coupe, relativement fiables (fig. 12a). Il s'agit d'un tertre de forme cylindro-tronconique (A)⁹⁰, aménagé à l'extrémité ouest d'un promontoire dont il est isolé par un fossé. La pente occidentale du tertre présente trois ruptures plus nettes que celles suggérées par Léo Drouyn sur sa coupe du site (D). Depuis la plateforme sommitale du tertre, la pente est faible, et elle est interrompue - sur le premier tiers de la hauteur totale du site - par une petite plateforme de forme circulaire, ceinturant entièrement le tertre⁹¹. Ce palier est aménagé au même niveau que le fossé oriental auquel il donne accès ce qui permet de circuler tout autour du tertre. C'est à partir de ce palier que la pente du tertre reprend, de manière abrupte, jusqu'à un petit ruisseau. Il est difficile de bien comprendre la topographie de cet espace à cause de la végétation abondante, ne permettant pas d'effectuer de relevé GPS fiable. Une dépression de forme ronde, accolée au bord oriental de la levée de terre, a été identifiée. La propriétaire a affirmé que l'eau de pluie s'infiltrait plus rapidement à cet endroit que sur le reste du site. L'hypothèse d'un puits avancée par L. Drouyn pourrait alors être plausible.

Il n'existe aucune trace de construction maçonnée visible sur ce site, et ce depuis les observations de Léo Drouyn qui pensait à un bâti en bois⁹². Des moellons de taille moyenne

ont été retrouvés dans le fossé se situant à l'est. N'étant pas en place, il est possible de supposer que ces derniers ont peut-être été rapportés.

Le site des Mandins est en partie coupé du promontoire sur lequel il a été édifié. En effet, l'enceinte est séparée par un fossé, créant ainsi une première ligne de protection. De plus, de l'autre côté de ce dernier, un autre système défensif devait exister, probablement une palissade, puisqu'il devait être plus facile d'attaquer cette partie pour prendre l'édifice. C'est pourquoi la levée de terre qui compose l'enceinte est plus élevée du côté est qui devait être plus protégé que le côté ouest doté de la protection de la pente naturelle. Aucune trace d'entrée n'est visible sur le site, c'est pourquoi elle devait probablement se faire par une rampe en bois allant du pied du site à son sommet, mais pour l'instant cela reste une hypothèse. Comme la levée de terre défensive qui englobe l'enceinte est quasiment inexistante du côté ouest, ce dernier pourrait avoir accueilli la rampe.

Tout comme le site du Rétolet, aucun mobilier et aucune construction n'ont été découverts. Au vu des nombreuses caractéristiques de ce site il semble s'agir d'une motte de forme cylindro-tronconique.

Le site de La Salle

Le site de La Salle est localisé au nord du bourg de Sallebœuf. Cet édifice a été construit sur un point de hauteur, surveillant ainsi le vallon entre la commune de Sallebœuf et celle de Caillau. Il est actuellement une propriété privée du Château Pey La Tour, utilisée comme lieu de réception et de maison d'hôte. Au XIXe siècle cette bâtisse était la propriété de Honoré de Sclafér, et Léo Drouyn la décrit comme n'ayant aucun intérêt⁹³. Elle est probablement construite entre la fin du Moyen Âge et le début de la Renaissance. Nous avons décidé de la garder dans cette étude car il semble que le site de La Tour et celui de la Salle soient liés. La Tour a dû être abandonnée par les nouveaux seigneurs de la commune, la famille de Vacquey, au profit de la bâtisse de la Salle. Ce lien est encore perceptible dans le titre de noblesse de cette famille puisqu'ils sont nommés dans les textes comme étant les seigneurs « de la Salle et la Tour de Sallebœuf ».

Le site de La Salle est composé de deux ailes de bâtiments de forme rectangulaire, un premier orienté nord-sud et un second orienté est-ouest, se rejoignant au nord du premier et à l'ouest du second par une sorte d'appentis, et formant ainsi

90. D'après Léo Drouyn le site ferait 25m de diamètre. Drouyn, 1848, p. 9.

91. Et non pas comme le suggère Léo Drouyn seulement sur le côté ouest.

92. Drouyn, 1848, p. 81.

93. Il nous précise que cette bâtisse est la propriété d'Honoré Sclafér.

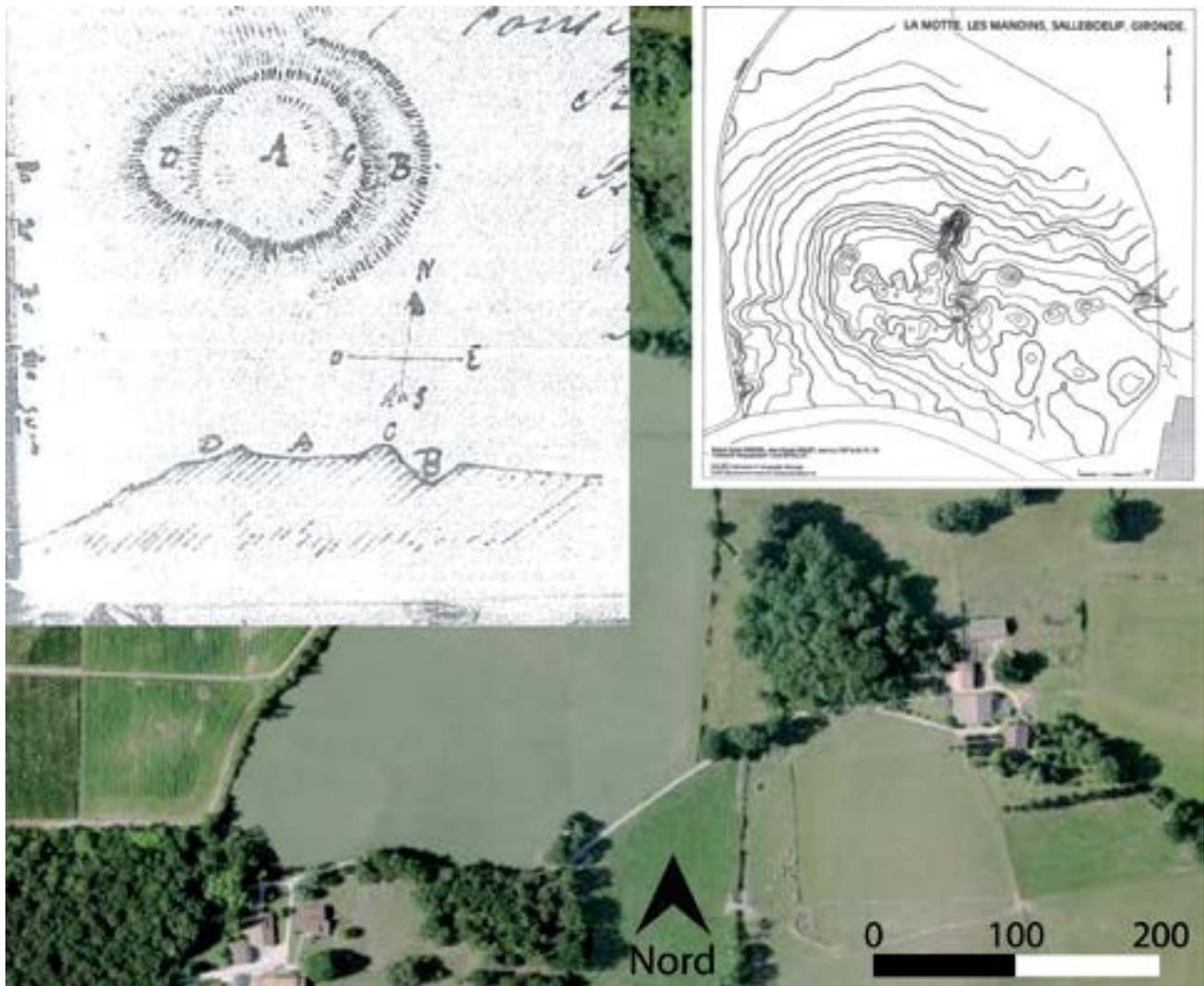


Fig. 12. - Les Mandins : croquis de Léo Drouyn, relevé GPS (1993) et photographie aérienne (Lecat 2016).

un « L ». Sur cet appentis, on remarque qu'une ouverture a été bouchée en haut du mur. L'inégale hauteur de ces murs indique des différences dans les constructions. L'aile du bâtiment se situant au nord est fortement remaniée : la dernière restauration semble être du XIXe siècle, car on peut y observer des décors en stuc, des cheminées en marbre de style Napoléon III, ainsi que la façade qui présente des décors et un enduit datant de cette époque. Il est possible de voir sur le mur mitoyen entre ce bâtiment et le fournil - qui semble avoir été construit après la bâtisse - les traces d'une fenêtre datant probablement du XVIe siècle. L'aile ouest semble la plus ancienne puisqu'on peut observer une construction en moellons non appareillés et des encadrements d'ouvertures en pierres de taille ⁹⁴. Des portes plus anciennes ont été bouchées sur le mur nord. L'intérieur a été fortement remanié, car c'est dans ce bâtiment que

les cuisines modernes ont été installées. Toutefois, dans la salle de réception, il est encore possible de voir une construction dans un de ses murs qui semblerait être une armoire d'époque moderne. Les charpentes du premier étage sont visibles et pourraient être du XVIIe ou XVIIIe siècle ⁹⁵. À l'est se trouve une vaste cour où est également localisé un puits.

La première mention de cet édifice figure dans un texte de 1513, dans lequel est détaillé l'agencement des pièces à vivre. Dans la première aile se trouvent les chambres des domestiques, la cuisine et des débarras, dans la seconde les chambres des seigneurs, le grenier et un second débarras. Il est possible d'ob-

94. J. Pellet observe des éléments architecturaux des XVe et XVIe siècle.

95. D. Frugier précise une phase de reconstruction de cette époque.

server un grand nombre de restaurations et de restructurations sur la bâtisse, ces travaux ont été menés entre 1770 et 1780, puis entre 1803 et 1818⁹⁶. Il est difficile de proposer plusieurs hypothèses en se basant essentiellement sur les constructions puisque ces dernières ont été remaniées à plusieurs reprises. Le site de la Salle est une maison noble du XVIIe siècle, probablement construite à la suite de l'abandon du site de La Tour⁹⁷.

Bilan

Dans l'Entre-deux-Mers bordelais, Salleboeuf fait partie des communes qui conservent le plus de résidences aristocratiques médiévales et modernes sur son territoire. Il est possible de comparer ce cas avec celui de la commune de Pellegrue dans l'Entre-deux-Mers bazadais, accueillant elle aussi un grand nombre de résidences aristocratiques⁹⁸. Les résidences aristocratiques de la commune de Salleboeuf sont construites dans un périmètre restreint, soit à 1,5 km les unes des autres. Cette concentration n'est pas une exception pour cette région mais reste relativement rare, traduisant ainsi une continuité d'habitat au cours des siècles. Ces résidences ont été étudiées dans le but de proposer de nouvelles hypothèses, tant dans la typologie que dans leurs organisations spatiales. L'utilisation de définitions strictes pour ces résidences demeure un problème, puisqu'il est difficile de définir des habitats construits par des volontés individuelles et différentes avec une même grille caractéristique. C'est pourquoi les types qui ont été proposés dans cette étude

concernent plus l'appartenance à des sites morphologiquement proches qu'à une classification stricte. Toutes les résidences de la commune de Salleboeuf sont le reflet de l'habitat aristocratique connu pour la période du Moyen Âge. En effet, il existe sur cette commune des mottes castrales, notamment le Rétoret et les Mandins, et une maison forte sur le site de La Tour. Quant à la maison noble de La Salle, plus récente, il nous était difficile de la dissocier des dynamiques castrales de la commune car elle en est la continuité directe. Même si nous commençons à mieux connaître ces résidences aristocratiques, il semble encore difficile de savoir qui en était propriétaire et qui les habitait. De plus, rien ne nous indique si cet habitat était la résidence principale d'un seigneur ou si c'était une résidence secondaire. Il faut se demander si la mise en place d'opérations archéologiques et la systématisation de relevés sur la commune de Salleboeuf, ainsi que sur les résidences aristocratiques de l'Entre-deux-Mers, ne serait pas intéressante afin de mieux comprendre l'occupation du sol à l'époque médiévale. Une meilleure datation de ces sites permettrait de comprendre leurs liens et amener d'autres hypothèses sur leur édification et leur abandon.

96. Frugier, 2001, t. 1, p. 41.

97. Drouyn, 1862, p. 403 ; Guillon, 1869, p. 85 ; Biron, 1928, p. 140 ; Bouchard, 1996, p. 12.

98. Faravel, 1991.

Sources imprimées

- Higounet, Charles., Higounet-Nadal, Arlette. *Grand cartulaire de La Sauve-Majeure*, Fédération historique du Sud-Ouest, Talence, 1996. Abrégé : GCSM.
- Fawtier, Robert., Renouard, Yves. *Rôles Gascons. Tome Quatrième. 1307-1317*, Imprimerie nationale, Paris, 1962. Abrégé : RG.
- Bémont, Charles. *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle : Recogniciones feodorum in Aquitania*, Imprimerie nationale, Paris, 1914. Abrégé : RF.
- Archives historiques du département de la Gironde*, E.-G. Gounouilhou, Paris, 1859-1936. Abrégé : AHG.

Bibliographie

- Biron, dom Réginald. *Guide archéologique illustré du touriste en Gironde*, Féret et fils, Bordeaux, 1928.
- Boüard, Michel de. « Quelques données archéologiques concernant le premier âge féodal », *Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc, et de l'Espagne au premier âge féodal*, éd. du CNRS, Paris, 1969.
- Boutouille, Frédéric. *Société laïque en Bordelais et Bazadais des années 1070 à 1225 (pouvoirs et groupes sociaux)*, 2001, Thèse, Marquette J.-B., dir., Université de Bordeaux III.
- Bouchard, Christelle. *Salleboeuf dans la première moitié du XVIe siècle*, 1996, Master, Marquette J.-B., dir., Université Bordeaux III.
- Boutruche, Robert. *La crise d'une société : seigneurs et paysans en Bordelais pendant la Guerre de Cent Ans*, Ophrys, Paris, 2nd éd 1963, 1947.
- Botineau, Anne-Claire. *L'aristocratie de l'Entre-deux-Mers au XIIIe siècle*, 1993, Master, Marquette, J.-B., dir., Université Bordeaux III.
- Bourrousse de Laffore, J. de. *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne, revue des familles d'ancienne chevalerie ou anoblies de ces provinces, antérieures à 1789, avec leurs généalogies et armes*, t. 4, Agen, 1883.
- Boutouille, Frédéric. « Les résidences de la petite aristocratie rurale en Gascogne occidentale (XIe, XIIe et XIIIe siècles). Réflexion à partir d'un corpus de textes. », *Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012, Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Chauvigny, 2014, 601-608.
- Bur, M. *La maison forte au Moyen Age : actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson, 31mai-3juin 1984*, éd. du CNRS, Paris, 1986.
- Debord, André. *Aristocratie et pouvoir : le rôle du château dans la France médiévale*, Picard, Paris, 2000.
- Delfortrie, Eugène-Edmond. « Arbre de chandelier, traits d'archers et d'arbalétriers, briquets, XIVE siècle (époque de la domination anglaise) », *Société archéologique de Bordeaux*, 1881, t. 8, 5-9.
- Divert, Christine. « L'hommage noble » en Bordelais d'après les *Recogniciones feodorum au roi-duc de 1274*, 1984, Master, Marquette J.-B., dir., Université Bordeaux III ; inédit.
- Drouyn, Léo. « Quelques châteaux du Moyen Age à partir de l'époque féodale dans la Gironde et la Dordogne ». *Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1854, 16^e année, mars, 75-141.
- Drouyn, Léo. *La Guienne Militaire*, Laffitte, Marseille, rééd., 2000, 1865.
- Drouyn, Léo. « Quelques maisons nobles bâties dans le voisinage immédiat des châteaux », *Société Archéologique de Bordeaux*, 1875, t. 2, 159-165.
- Drouyn, Léo. « Promenades archéologiques dans le département de la Gironde », *Société Archéologique de Bordeaux*, 1876, trimestre 1, t. 3, 17-22.
- Fabre-Dupont Maleret, Sylvie. *La céramique et la ville, le vaisselier bordelais du Xe au XVe siècle, à partir des données archéologiques*, 1996, Thèse, Marquette J.-B., dir., Université Bordeaux III.
- Faravel, Sylvie. *Occupation du sol et peuplement de l'Entre-deux-Mers bazadais de la préhistoire à 1550*, 1991, Thèse Marquette, J.-B., dir., Université de Bordeaux III.
- Faravel, Sylvie. « Le lexique de la résidence aristocratique et des fortifications en Entre-deux-Mers bazadais entre le XIe et le XVe siècle. », *Actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012, Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Chauvigny, 2014, 617-626.
- Frugier, Daniel. *Histoire du domaine de La Tour à Salleboeuf (Gironde)*, 2 volumes, La Sauve-Majeure, 2001.
- Gardelles, Jacques. *Les châteaux du Moyen âge dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Droz, Genève, 1972.
- Guillon, Édouard. *Les châteaux historiques et vinicoles de la Gironde avec la description des communes, la nature de leurs vins et la description des principaux crus*, Maison Lafargue, Bordeaux, 1866-1869.
- Higounet, Charles. *Histoire de l'Aquitaine*, Privat, Toulouse, 1971.
- Marquette, Jean-Bernard. *Les Albrets : l'ascension d'un lignage gascon (XIe siècle-1360)*, Ausonius, Bordeaux, 2nd éd 2010, 1972.
- Mensignac, Camille de. « Séance du 13 février 1914 », *Société Archéologique de Bordeaux*, 1914, t. 36, XXIII-XXIV.
- Piganeau, Émilien. « Essai de répertoire archéologique du département de la Gironde », *Société Archéologique de Bordeaux*, 1897, 1er trimestre, t. 22, 1-28.
- Ribadiou, Henry. *Les châteaux de la Gironde : mœurs féodales détails biographiques, traditions, légendes, notices archéologiques, épisodes de l'histoire de Bordeaux au Moyen Age et dans les derniers siècles, état des domaines*, Dentu, Bordeaux, 1856.
- Souny, David. *Habitats Aristocratiques, sites fortifiés et mottes castrales dans l'ancienne seigneurie de Benauges du Xe siècle à la fin du Moyen Age*, 2004, Master, Araguas Ph., Boutouille F., dir., Université Bordeaux III.